

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-3-10

Séance du jeudi 10 décembre 2009

REFORME DU DISPOSITIF DES AIDES AUX COMMUNES AIDES A LA VOIRIE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la 3^{ème} Commission de la Voirie, Infrastructures et Transports en date du 24 novembre 2009,
- VU le règlement financier du Département,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le nouveau dispositif des aides à la voirie composé de deux rubriques :

1. un guide des aides pour les projets d'intérêt communal ;
 - aménagements des RD en agglomération comprenant :
 - les études globales de sécurité sur les RD en traverse ;
 - les RD ne disposant pas encore de trottoirs ;
 - les RD disposant déjà de trottoirs ;
 - le traitement des entrées d'agglomération ;
 - voirie communale ;
 - itinéraires cyclables d'intérêt communal ;
 - matériel de déneigement ;
 - amendes de police ;

2. des contrats à conclure pour chaque territoire de vie pour les projets de portée intercommunale :

- routes touristiques ;
- voiries communales exceptionnelles ;
- itinéraires cyclables d'intérêt intercommunal ;
- parkings bus des collèges et itinéraires cyclables d'accès ;
- parkings Relais.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions